

**PRÉFET  
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire**  
Cité administrative 15 bis rue Dupetit-Thouars 49047 ANGERS CEDEX 01  
[www.maine-et-loire.gouv.fr](http://www.maine-et-loire.gouv.fr)

**Contact :**  
Luc MOREAU  
Tel : +33 2 41 86 62 61 - Mobile : +33 7 85 50 22 99  
[luc.moreau@maine-et-loire.gouv.fr](mailto:luc.moreau@maine-et-loire.gouv.fr)



© Conception DDT 49 - Mars 2023

## GUIDE DE RECOMMANDATIONS

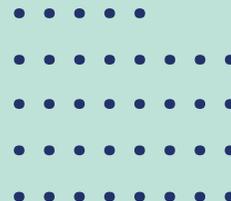
Pour l' **INTÉGRATION PAYSAGÈRE**  
des **UNITES DE MÉTHANISATION**  
et des **CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES AU SOL**



*Vous y trouverez tous les  
conseils, les contacts, les  
boîtes à outils pour réussir  
l'insertion paysagère*



**GUIDE A TELECHARGER**



Scanner le QR Code ou rendez-vous sur :  
[www.maine-et-loire.gouv.fr](http://www.maine-et-loire.gouv.fr)  
Rubrique Développement durable / Energies  
Renouvelables / Recommandations



# POUR UNE INTÉGRATION PAYSAGÈRE RÉUSSIE

des projets d'unité de méthanisation et de centrale photovoltaïque au sol en Maine-et-Loire

La prise en compte du paysage est un enjeu majeur du développement des énergies renouvelables sur le territoire pour préserver les spécificités locales et un cadre de vie harmonieux.

Un guide de recommandations a été élaboré par le préfet de Maine-et-Loire pour que les porteurs de projet intègrent les enjeux paysagers dans leur processus de conception de leurs projets.

**Favoriser des projets de qualité, en encourageant**  
la meilleure intégration paysagère possible et un passage au Pôle «Énergies renouvelables» de la Préfecture,  
**constitue un gage de réussite et de meilleure acceptation par les populations.**

## UN PROCESSUS POUR AIDER LES PORTEURS DE PROJET

(OPÉRATEUR PRIVÉ, COLLECTIVITÉ, AGRICULTEUR, COOPÉRATIVE)

### Choisir le site

Analyse du contexte bâti, de végétations et les conditions de covisibilité

### Concevoir le projet

Intégration de l'installation en fonction du relief, de sa perception depuis des points de vue et du traitement des abords du site

### Echanger avec le Pôle "Énergies renouvelables" 49

Présentation du projet et photomontages avec : aménagement paysager du site, gestion des accès et des limites périmètres de protection

### Finaliser le volet paysager du dossier de permis de construire

Présentation d l'état initial du site et des choix d'aménagement pour préserver le paysage aux différentes échelles

## TRAVAILLER L'INTEGRATION DU PROJET AUX TROIS ECHELLES DU PAYSAGE

Sur quels atouts paysagers s'appuyer pour limiter les impacts visuels et préserver le cadre de vie des habitants ?

### LE GRAND PAYSAGE

**Le relief :** coteau abrupt, colline, plaine, vallée

**La végétation :** strate arborée (forêt/bosquet/arbre isolé); strate arbustive ; strate herbacée (prairie) et composantes agricoles.

**Les formes bâties :** bourg, village, hameau, entité isolée.

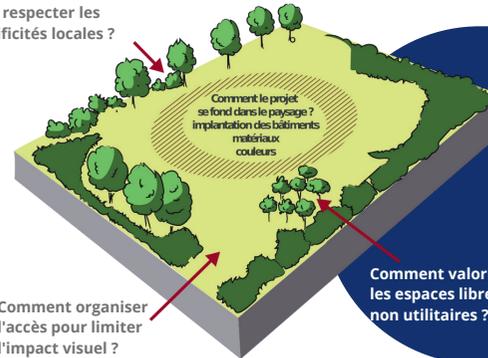
**Le patrimoine naturel** et architectural.

#### La boîte à outils

**Documents cadres :** chartes paysagères, documents de planification et d'urbanisme.

**Données :** IGN (cartes, Ortho images, base de données) Géoportail de l'urbanisme, Atlas des paysages des Pays de la Loire, Région (DREAL), Département (Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine), photographies au sol ...

Comment traiter les limites pour respecter les spécificités locales ?



### LES ABORDS

**Le paysage** pouvant accompagner l'insertion du projet : relief, trame parcellaire, organisation des strates arborées et du réseau de haies.

**Les conditions de covisibilité** avec les groupements résidentiels.

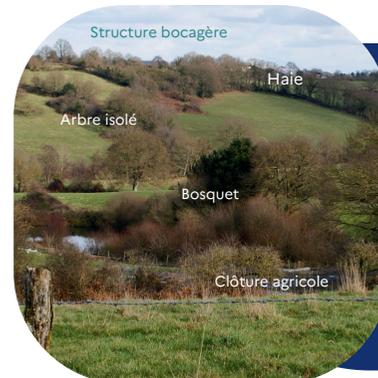
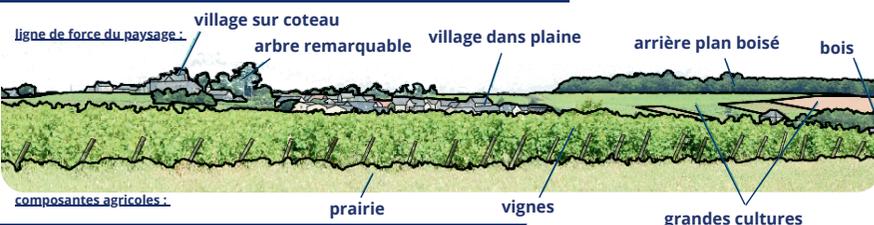
**Les éléments patrimoniaux** (naturels et architecturaux).



#### La boîte à outils

**Documents cadres :** chartes paysagères, documents de planification et d'urbanisme.

**Données :** guide de la couleur à l'échelle du département (en cours), guide des plantations du parc naturel régionale Loire-Anjou-Touraine .



### LE SITE

**L'implantation** de l'équipement sur la parcelle. **L'insertion** des éléments fonctionnels indispensables.

Les espaces/bâtiments à accompagner par du **végétal**.

L'insertion des **accès** et le traitement des **clôtures**.

Les réponses pour préserver les éléments patrimoniaux (naturels et architecturaux).



#### La boîte à outils

**Documents cadres :** chartes paysagères, documents de planification et d'urbanisme

**Données :** IGN (cartes, Ortho images, base de données) Géoportail de l'urbanisme, Atlas des paysages des Pays de la Loire, Région (DREAL), Département (Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine), photographies au sol....